1ère

N° 673

Copie de la Lettre écrite le 6 Juillet par les Gentilshommes quise sont trouvés à Grenoble, a Monsieur De la Bove, Intendant du Dauphiné

1789


Vitam impendere Vero
Ex libris D. Borelli

5

COPIE de la LETTRE *écrite le 6 Juillet, par les* GENTILSHOMMES *qui se sont trouvés à Grenoble, à Monsieur* DE LA BOVE, *Intendant du Dauphiné.*

LES Gentilshommes qui se trouvent, Monsieur, dans ce moment-ci à Grenoble, viennent d'apprendre qu'on a affiché un Imprimé, portant pour titre, *Arrêt du Conseil, &c.* En ayant pris lecture, ils ont pensé, d'après l'opinion générale, que cet Arrêté n'étoit point revêtu des formes qui doivent en constituer la légalité; & que, portant défenses de s'assembler, il est contradictoire avec la parole positive que le Ministre a fait donner à nos Députés, par un Gentilhomme distingué de la Province. Il nous a fait assurer que le Roi conserveroit nos privileges, qu'il accorderoit nos Etats; il nous en a fait demander un plan, d'accord avec tous les Ordres:

C'eſt en exécution de cette parole donnée, & pour pouvoir ſatisfaire à cette demande, que nous avons nommé des Commiſſaires pour correſpondre avec ceux du Clergé & du Tiers-Etat; c'eſt en exécution de cette parole donnée, que nous comptons nous aſſembler, pour connoître le vœu de la Province entiere. Il eſt de la loyauté des Gentilshommes de Dauphiné, de ne traiter ſur rien ſans la participation des deux autres Ordres; comme il eſt de principe & de toute juſtice de ne diſpoſer de la propriété de perſonne ſans ſon conſentement, & d'écarter la prétention même de faire le bien par des voies arbitraires.

Nous vous prions, Monſieur, de faire réflexion à l'effet que cet Arrêt peut produire, dans les circonſtances malheureuſes où nous nous trouvons; dans un moment, ſur-tout, où nous nous empreſſons de ſoulager la claſſe indigente; où nous tâchons de concourir au maintien de l'ordre dans la Province, & de faire connoître au Roi, par ſon Miniſtre, les moyens d'y parvenir. C'eſt

en voulant bien y contribuer, Monſieur, que notre reconnoiſſance vous ſera juſtement acquiſe.

Nous avons l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs,

Signés : *des Adrets, de Revol, Roſtaing, Vanterol, Ponnat, le Marquis de la Tour-du-Pin-Montauban, de Léautaud-Montauban, Blacons, Colombier, Plan-de-Sieyes, le Chevalier de Dolomieu, le Chevalier de Pina, Gilliers, le Vicomte de Chabons, le Chevalier du Bouchage, le Chevalier de Piſançon, le Comte de Chabons, Chaſtelard, Pina-Saint-Diſdier, Morand-d'Arces, la Valette pere, de Saulcy, le Marquis de Veynes, Longpra-Fiquette, Doriac, la Valette fils, Baronat.*